

2007

PALMARES
de l'ARCHITECTURE
et de l'AMENAGEMENT

Salle Multifonctions, Espaces Publics Aromas

Maître d'ouvrage :

Commune d'Aromas

Maître d'oeuvre :

- G. Ladoy, architecte ENSAIS

- D. Chalumeau et A. Gutfreund,
architectes DPLG

Programme :

Construction

d'une salle multifonctions,
restructuration

du parvis de la mairie et
aménagement d'une place

Livraison : 2005 et 2007



La position de la salle multifonctions, le traitement de ses abords jusqu'à la mairie et l'école ont permis de créer un nouveau cœur de village.

C'est, du fait, un lieu d'activités sociales (sportives, festives, scolaires, administratives,...) pleinement intégré dans le paysage du village, en prolongement du centre ancien.

Un nouveau cœur de village à Aromas : l'aménagement des espaces publics

Le parvis de la mairie

- « assure un accès du bâtiment public aux personnes handicapées,
- « harmonise et structure cette opération selon un aménagement d'espace piétonnier.

Une place et ses abords

L'enjeu principal du développement d'Aromas était d'organiser un nouveau pôle à l'est du village, autour d'une place. De plus, il fallait envisager l'aménagement d'une aire de stationnement paysagée, essentielle à la bonne marche des activités de la salle multifonctions.

La salle multifonctions

Elle s'articule selon 3 corps de bâtiment regroupés sous une structure commune, répondant ainsi à la mixité du programme : une salle polyvalente et ses annexes, un petit bâtiment de vestiaires et rangements, une halle sportive couverte.

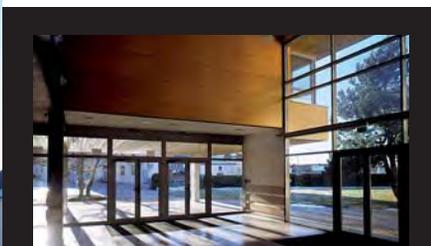
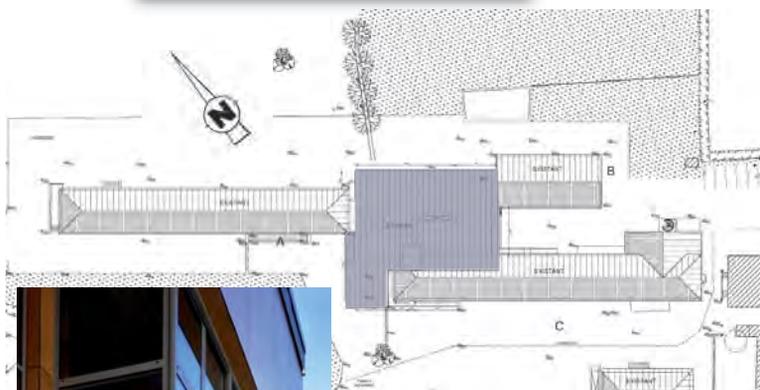
Ce projet s'inscrit dans la volonté du maître d'ouvrage de mettre en valeur le bois notamment au niveau de la structure de la halle couverte. En réponse à son implantation en milieu rural et à son inscription dans un périmètre de protection des Monuments Historiques, la volumétrie du bâtiment est volontairement sobre.

2007

PALMARES
de l'ARCHITECTURE
et de l'AMENAGEMENT

Collège Louis Bouvier St-Laurent-en-Grandvaux

Maître d'ouvrage :
Conseil Général du Jura
Maître d'oeuvre :
D. Beuret, architecte et
V. Ratel architecte DPLG
Programme :
Restructuration et extension
Hall, foyer, salle polyvalente,
CDI,
Arts plastiques et musique,
pôle technologie et sciences
Locaux professeurs
Surfaces :
Extension - 960 m²
Restructuration - 1327 m²
Livraison : 2005



COUPE A-A



L'extension est utilisée comme élément d'assemblage des existants dispersés. Le volume projeté n'est pas un corps de bâtiment en plus, il entre dans la composition du plan de masse avec la fonction de relier.

« Les fragments deviennent un tout »

Les existants diffus se transforment en un bâtiment continu : le collège.

L'extension affirme la cohérence entre les espaces extérieurs et intérieurs. La cour est pensée comme un élément à part entière du programme. La cour et l'extension se superposent en un lieu déterminant, LE HALL PREAU, élément qui assure :

- la continuité dehors dedans,
- la continuité des espaces.

Le hall préau détermine l'organisation interne et la distribution.

Sa conception assure un espace de récréation quelles que soient les conditions météorologiques. Sa double hauteur lui donne la dimension nécessaire pour s'adapter à l'échelle du collège.

Les espaces liés à la vie scolaire s'orientent autour de cet élément fédérateur. De plus, il offre des liaisons visuelles indispensables à la surveillance.

Cette organisation permet de gérer les différentes fonctions du programme. En même temps elle crée un itinéraire secondaire, vers les locaux de l'administration et des professeurs.

L'analyse de la structure et de l'assemblage a conduit à :

- répartir les locaux atypiques (salles de classes) dans les existants dont la trame est adaptée à ce gabarit,
- répartir les locaux typiques (salle polyvalente, CDI, hall, informatique, dessin) dans l'extension pour leur offrir les volumes et éclairages nécessaires.

La réutilisation de la trame existante pour les salles de classe et bureaux, permet une restructuration légère. L'extension est construite de manière traditionnelle : ossature béton, poteaux poutres... L'élément signal est traité à l'extérieur comme à l'intérieur en panneaux bois, posés avec joints creux.

2007

PALMARES
de l'ARCHITECTURE
et de l'AMENAGEMENT

Maison de l'enfance Champagnole

Maître d'ouvrage :
Commune de Champagnole puis
Communauté de Communes
Ain-Angillon
Maître d'oeuvre :
Cabinet Barreau - Lonchamp,
architectes DPLG
Programme :
Construction d'une crèche
halte-garderie et d'un relais
assistantes maternelles
Surfaces : 584 m²
Livraison : 2005



L'objectif de ce futur établissement est d'accompagner les parents dans leur fonction d'éducation, de les aider à concilier leur vie familiale, leur vie professionnelle et leur vie sociale, de favoriser le développement, l'éveil et la socialisation des enfants de moins de six ans tout en veillant à leur bonne santé et en assurant leur sécurité physique et psychique.

Crèche halte-garderie :

Cette démarche intercommunale a permis une réflexion de fond sur la capacité d'accueil. Avec 936 enfants de moins de 6 ans sur le canton et un taux d'activité de 48 % (source CAF), le besoin global théorique pour les différents modes de garde peut être évalué à 449 places. Afin de ne pas pénaliser les assistantes maternelles qui disposent déjà de 433 places, mais également de permettre aux familles de bénéficier d'une structure permanente d'accueil, le nombre de places pour la crèche halte-garderie a été maintenu à 30 places.

Relais Assistantes Maternelles (RAM) :

La création d'un RAM figurait parmi les objectifs du Contrat Enfance signé entre la Ville de Champagnole et la Caisse d'Allocations Familiales du Jura en 1994.

Dans un souci de cohérence, il a été prévu d'insérer le RAM dans la future structure multi-accueil petite enfance, avec des locaux plus vastes permettant une organisation plus rationnelle des diverses activités du RAM.

Renforcer l'accès aux services et à l'emploi de la population.

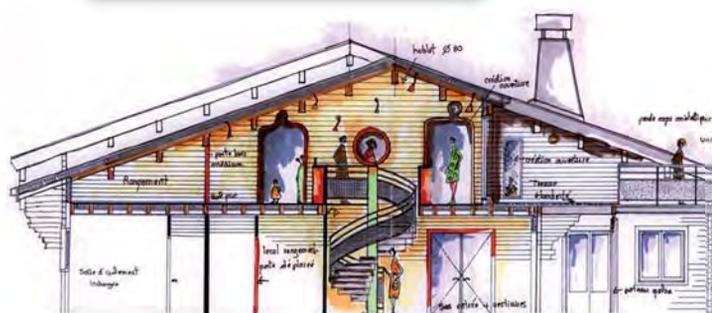
Ce projet se propose de répondre aux besoins des familles du milieu rural : demande de services de proximité diversifiés avec notamment une structure d'accueil pour la petite enfance, nécessaire pour maintenir l'emploi ainsi que pour éviter la désertification en milieu rural. Ce service offrira un nouveau mode de garde facilitant l'accès des femmes à l'emploi sur un territoire où le taux d'activité féminine est faible.

2007

PALMARES
de l'ARCHITECTURE
et de l'AMENAGEMENT

Crèche Les Rousses

Maître d'ouvrage :
Commune des Rousses
Maître d'oeuvre :
S. Tissot, architecte DPLG
Programme :
Extension et aménagement
d'une crèche
Surfaces : 150 m²
Livraison : 2003



Le projet concerne l'extension et l'aménagement d'une crèche dans les combles.

Le rez-de-chaussée est réaménagé : création d'un véritable hall d'entrée avec vestiaires et cage d'escalier pour accéder à l'étage.

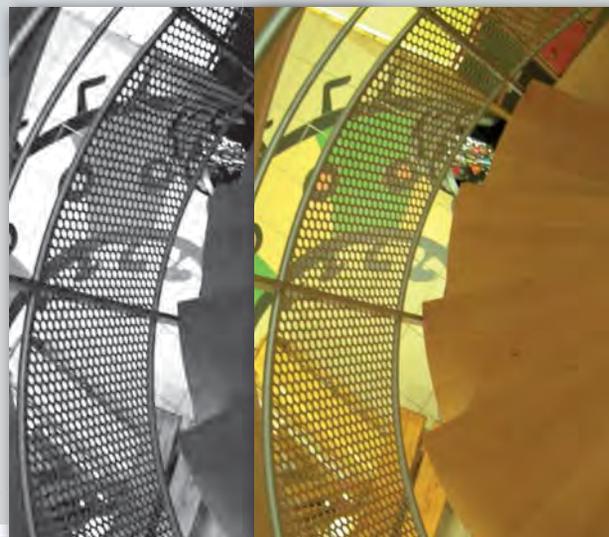
Aménagement d'un bureau indépendant pour l'accueil du public.

L'étage est destiné à recevoir douze nourrissons. Création de deux espaces de fêpos, d'un espace repas et d'espaces de jeux.

Aménagement ludique de par le choix des matériaux, des couleurs, des formes...

Des portes à l'échelle de l'enfant donnent accès à un espace de lecture.

Un meuble central représentant une chenille vient faire office de garde-corps, d'espace linge et de rangement.



CAUE
du JURA

Construction publique

Maître d'ouvrage :
Conseil Général du Jura
Maître d'oeuvre :
F. Bois, architecte DPLG
Programme :
Restructuration partielle du
collège en y intégrant
le regroupement d'une école
maternelle et primaire
de trois classes
Surfaces : 2688 m²
Livraison : 2006



Environnement

Le terrain est constitué de parcelles très longues et étroites en plate-forme. L'environnement est celui d'une frange urbaine, au Nord de Nozeroy, marquée de constructions diffuses très diverses (hangars, maisons individuelles et collège). L'architecture des années 60-80 qui prédomine est en rupture complète avec la ville originelle.

Pour revaloriser cette entrée de NOZERROY, il convient donc de porter une attention particulière à la restructuration du collège et de prévoir un accompagnement paysager de l'espace public.



Présentation générale

Le programme, présenté sous forme unitaire, comporte deux parties distinctes dont le fonctionnement assure l'indépendance de chaque établissement, tout en offrant un partage d'équipements communs : le CDI, la demi-pension et, dans une moindre mesure, le gymnase.

Le schéma directeur de répartition aboutit à un regroupement qui assure à la fois l'autonomie de fonctionnement de chaque entité mais aussi l'élaboration de liens fonctionnels attractifs.

Les principes suivants ont été retenus :

- Chaque établissement comporte un accès et une cour spécifiques.
- La restructuration partielle du collège est principalement réalisée par des travaux de redistribution et de requalification des espaces.
- La redistribution des locaux permet d'améliorer le fonctionnement interne et d'intégrer l'accessibilité entre les deux ailes Est et Ouest. L'espace élève, créé pour relier et offrir l'accessibilité entre les ailes Est et Ouest du bâtiment, fédère la structure de l'ensemble et constitue le centre de gravité de l'établissement. Par beau temps, il s'ouvre très largement sur la cour et devient un préau. Par temps hivernal, il constitue un espace tampon fermé et tempéré.
- Le projet du collège, quoique modeste, apporte une nouvelle dimension à l'établissement, notamment en valorisant l'accueil au cœur de l'établissement.
- L'intégration de l'école maternelle et primaire conforte l'ensemble du pôle éducatif du plateau de Nozeroy. L'école maternelle et primaire est implantée dans la partie Sud du site, dont les contraintes sont induites par un terrain tout en longueur, situé sur un éperon étroit qui domine le val de Mièges.

Principes constructifs

La filière bois est omniprésente dans ce processus de recomposition et de construction. Elle répond à la volonté initiale de la maîtrise d'ouvrage comme aux contraintes induites par un site occupé et soumis à des hivers rudes. En toiture, l'utilisation du zinc a permis d'apporter une pérennité, une réponse climatique vis-à-vis des vents très importants sur ce site et le traitement de points singuliers contraints par la typologie initiale.

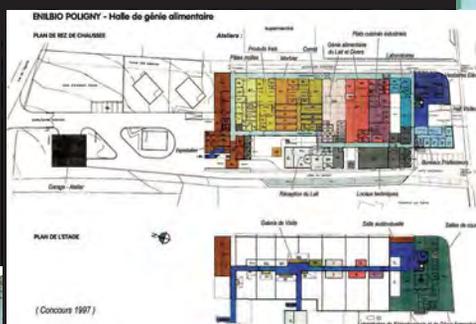


2007

PALMARES
de l'ARCHITECTURE
et de l'AMENAGEMENT

Halle Technologique ENILBIO - Poligny

Maître d'ouvrage :
Conseil régional de
Franche-Comté
Mandataire :
SOCAD
Maître d'oeuvre :
STIMULUS architecture :
L. Thirode et T. Marco,
architectes DPLG
Programme :
Construction de laboratoires,
de salles de cours et d'ateliers
de fabrication
Surfaces : 6000 m²
Livraison : 2004



La construction de la Halle technologique apporte à l'Ecole Nationale d'Industrie Laitière de Poligny bien plus qu'une extension pédagogique : en regroupant tous ses ateliers de fabrication et d'expérimentation, des laboratoires et des salles d'enseignement, **l'école se dote d'un outil fonctionnel et performant mais donne aussi une nouvelle image à son activité.**

Image où sont convoqués modernité, technicité, rigueur, rationalité, clarté, comme agrément, confort, convivialité, échange, humanité...

L'usage du cuivre en façade crée le lien entre la tradition et la modernité : les écailles démesurées font référence aux bardages des maisons du plateau et leur couleur se marie à celle des toits environnants. **Le cuivre valorise le lieu d'enseignement et l'emblématise en tant que matériau indispensable à la fabrication du fromage de comté, en lui donnant son goût.**

Le bâtiment donne extérieurement à lire ses fonctions. Chaque partie est identifiable par des volumétries, des matériaux et des ouvertures particulières qui jouent également avec leur environnement direct, entre vieille ville et quartier résidentiel décousu fait d'immeubles et de pavillons.

Dans cette école dont le programme complexe se rapproche de celui d'une usine, la simplicité apparente du plan, structuré à partir des circulations (hall, coursive encerclant tous les ateliers et galerie de visite les surplombant dans toute la longueur), se veut didactique et rassurante en facilitant l'orientation. Les différents acteurs sont accompagnés et mis en valeur par **un environnement de qualité, fait de matériaux et de dispositifs dictés par les règles d'hygiène de la profession, d'ouvertures visuelles, de mises en séquence des espaces et d'ambiances lumineuses soignées, utilisant au maximum l'éclairage naturel.**

Le but étant de stimuler l'activité, la curiosité, l'envie d'apprendre et de comprendre...

2007

PALMARES
de l'ARCHITECTURE
et de l'AMENAGEMENT

I.R.M.

CENTRE D'IMAGERIE PAR RÉSONNANCE MAGNETIQUE

Dole

Maître d'ouvrage :
Centre hospitalier
de Dole / GIE 39 Nord
Maître d'oeuvre :
G. Reichardt, architecte ENSAIS
G. Ferreux, architecte DPLG
Programme :
Construction d'un bâtiment
pour l'IRM
au Centre Hospitalier de Dole
Surfaces : 481 m²
Livraison : 2007



Jouant de multiples contraintes d'alignement et de retrait liées à une localisation dans une cour technique exiguë, et tirant parti de la connexion en pouce de l'imposant bâtiment du Centre Hospitalier, l'architecture de l'IRM revendique la performance médicale de ces examens introspectifs en affichant une précieuse singularité sculpturale :

- C'est un gigantesque bobineau de cuivre patiné parant son enveloppe en rappel de son fonctionnement par champs électromagnétiques.
- C'est un vaste porche identifiable par les patients lui conférant une urbanité malgré sa situation circulaire.
- C'est la perception d'une large fenêtre de cadrage du paysage qui met en scène une transparence sur l'activité de son hall à travers l'impression de son logo agrandi.

L'organisation intérieure relève de la recherche fonctionnelle et sécuritaire d'un outil précisément réglé par les circuits humains, les flux techniques, et les champs électromagnétiques.

Les matériaux clairs et chaleureux, le contrôle des éclairages naturels et artificiels, le dessin épuré des mobiliers, visent à qualifier une ambiance intérieure d'accueil sereine, rassurante pour les patients déjà inquiets des résultats de l'examen IRM, et à répondre également avec efficacité à l'ergonomie de l'activité médicale.

Crédit photos : N. Waltefaugue



CAUE
du JURA

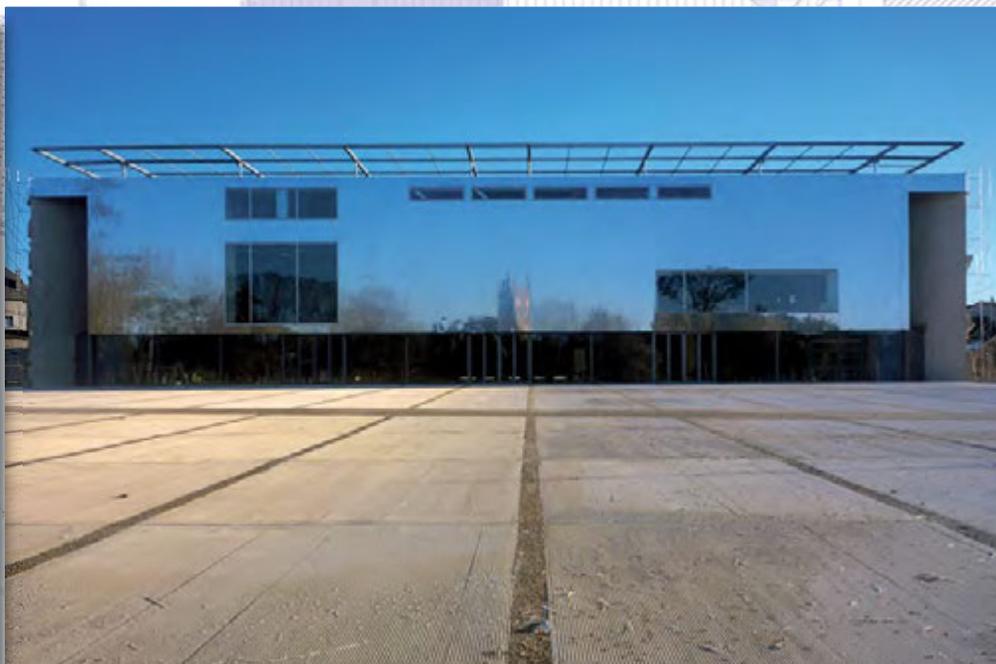
Construction publique

2007

PALMARES
de l'ARCHITECTURE
et de l'AMENAGEMENT

La Commanderie Dole

Maître d'ouvrage :
Commune de DOLE
Maître d'oeuvre :
METRA et Associés, architectes
Programme :
Salle de spectacles
de 600 à 3 000 places
(théâtre / concert)
Salle d'exposition, de congrès,
de manifestations sportives
Loges d'artistes, vestiaires
sportifs
Surfaces : 4426 m²
Livraison : 2006



Dole, ville minérale et végétale

Un bâtiment contemporain risque de paraître étranger à une ville telle que Dole, au patrimoine historique riche et rare. Le problème posé à l'architecte est donc celui de l'inclusion. Nous avons imaginé pour le nouveau centre culturel et sportif de Dole, ville minérale couronnée par sa collégiale, baignée à ses pieds par le Doubs aux abords végétaux, que le minéral et le végétal soient le support de l'inclusion recherchée.

Tout en ayant une identité architecturale unique et forte, le bâtiment se fond dans le paysage des bords du Doubs, face à la Collégiale et au cœur historique de la ville. Outil multifonctionnel, il accueille aussi bien des spectacles et des compétitions sportives, que des expositions ou des congrès.

Un bâtiment - paysage

Il est orienté vers la collégiale, émerge du site et se fond dans le paysage. Sur trois faces, des blocs de roches encastrées dans le béton répondent à la concrétion minérale des « vieilles pierres » des maisons du centre ville. Une grille végétalisée enveloppe l'ensemble et se métamorphose au rythme des saisons. Cette seconde peau joue en filigrane sur la roche en retrait. Au printemps, la façade se pare de végétation puis change de couleur au fil des saisons : tantôt verte, jaune, rouge ou marron. Face au cœur historique de la ville, une façade - miroir reflète le paysage et le cadre. Le nouveau centre s'ouvre largement sur la ville et la végétation luxuriante des rives du Doubs par une fente vitrée coulissante toute largeur au rez-de-chaussée, et deux énormes cadrages sur la Collégiale. Bâtiment miroir du paysage dans un contexte naturel retrouvé, il est comme posé là, familier et énigmatique à la fois.

Un bâtiment « boîte à outils »

Un espace unique, une multitude de salles. Libéré de tout point porteur, un grand volume de 47 m x 40 m, sorte de « boîte à outils », permet par un jeu de cloisons acoustiques mobiles, de délimiter des espaces à géométrie et jauges variables : un concert de musique de chambre dans une salle de 600 places, un spectacle avec 800, 1200 ou 2800 spectateurs, ou une grande halle ouverte jusqu'aux bords du Doubs, pour accueillir une manifestation de plus de 3000 personnes.



METRA+ASSOCIES

CAUE
du JURA

Construction publique